



Réunion du Comité Directeur du 20 novembre 2023

Présents : Ardouin Jacqueline, Garot Catherine (secrétaire de séance), Gilet Dominique, Le Priellec Jean-Yves, Renoux Francis (Président), Richard Edith (trésorière), Rideau Patrick, Rolland Bernard.

Excusés : Bossy Olivier, Cleder Nicolas, Delage Pascal, Lanoë Guy, Mouzon Pierre-Franck

Invités : Serrati Céliane

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation des P.V. des comités directeurs précédents,

2 – Agenda,

3 – Point sur les licences,

4 – Point financier,

5 – Point RH,

6 – Retour sur l'Assemblée-Générale du Comité,

7 – Point sur le calendrier sportif

8 – Point sur les différentes commissions,

9 – Point sur la logistique et les besoins en matériels

10 – Questions diverses.

1. Validation des procès-verbaux des CODIR du 18 septembre 2023

La validation est reportée au prochain codir

2. Agenda

Les prochaines réunions sont :

- 22 novembre : Réunion avec la mairie pour le stade de Procès.
- 22 novembre : Invitation de l'AG de l'UGSEL
- 23 novembre : réunion salariées 1 seule salariée car Valérie est en arrêt
- 25-26 novembre Assises U12 à Chatenay Malabry Guy Lanoë a délégué à Céliane et Aurélien Davy de la CDJ
- 28 novembre CODIR Ligue en visio
- 2 décembre 2023 : formation jeunes juges
- 4 décembre : CDR
- 6 décembre : 2023 : réunion avec la mairie pour le stade Michel Lecointre. La rénovation de Lecointre pose question. Il y aura probablement un déclassement en régional. Il se peut que le stade soit indisponible pour la pratique de l'athlétisme durant le mois de mai ; le stade Marcel Saupin étant en travaux, les événements sont transférés à Lecointre notamment le 17 mai.
- 22 janvier : CODIR + galette
- 29 janvier : CDJ en visio

3. Points sur les licences

9258 licenciés avec 52% H. On est sur une base de 9800 en fin de saison. Chez les moins de 35 ans 59,1% F. Plus d'hommes chez les masters. Dans le nombre réel de licenciés manque ceux qui n'ont pas validé leur licence. Beaucoup de personnes ont des difficultés pour valider

4. Point financier

Le Conseil Départemental, en 2024 donnera une dotation petits équipements. Le CD achète et le Conseil départemental rembourse 80% de la facture jusqu'à concurrence de 5000€. Natacha va s'en occuper en prenant la « température » auprès des clubs qui ont des jeunes. La distribution aura lieu lors de la prochaine AG.

Lors de la réunion au Conseil départemental, le pacte de coopération a été évoqué et certains axes de travail ont été revus. Il serait nécessaire de s'entretenir plus d'une fois par an. A cette occasion Francis a appris que le Conseil Départemental travaille avec la Ligue sur les trails. Malo Goubin est l'interlocuteur privilégié sur cette thématique. Francis a prévu de faire une réunion avec Malo, Céliane et Benoit.

Intervention sur les violences.

Axes de travail sur l'éco-responsabilité. Le CDOS a déjà entamé des actions sur ce thème.

Un lien vers le Conseil Départemental et le CDOS a été créé sur le site du CD.

Les ordinateurs ne rentrent pas dans le panel de matériel pouvant être pris en charge.

La trésorière souhaite limiter les dépenses ; pas de renouvellement des dossards. La Fédération n'a donné suite à la demande de Valérie.

5. Points RH

Arrêt de travail de Valérie jusqu'au 2 décembre.

6. Retour de l'Assemblée Générale

Les nouveaux statuts s'appliqueront à partir de 2028. Pour la prochaine AG il faut aller chercher des nouvelles personnes. Les nouveaux statuts devront être déposés à la Préfecture. Francis a discuté avec le Président de l'AL Bouguenais qui est actif (contrat d'apprentissage pour Wendy Briffault).

7. Point sur les différentes commissions

CSO

Cross départemental à Couëron n'aura pas lieu le 7 janvier, mais aura lieu en même temps que le cross de la Chapelle sur Erdre le 10 décembre. Francis a contacté les responsables en Vendée car certains athlètes dans leur programme de préparation de cross n'avaient pas prévu de courir avant le 7 janvier et pourront éventuellement aller courir en Vendée aux départementaux. La crainte de la Vendée est qu'il y ait beaucoup de monde ; ceux qui auront couru à la Chapelle et même s'ils n'ont pas obtenu de qualification ne pourront pas aller courir à Saint Laurent sur Sèvre sous des conditions fixées par la Vendée. Pour le championnat départemental, l'ACC demande comment se gère le secrétariat. Une seule course servira à 2 classements : un classement général et un classement pour le 44. Les athlètes du 44 auront un dossard dans les dos. Le pourcentage pour les qualifications s'appliquera sur les athlètes du 44. Le RCN a été sollicité pour 2025. Le site ne sera pas Vertou.

Couëron ayant pris les puces se retrouve en déficit. Selon le rapport, il existe beaucoup de lacunes pour un label régional même si le rôle du CD est de pallier. Le label pourrait être perdu si le club ne réagit pas. Dominique pense qu'il serait souhaitable que fin janvier, une réunion avec les 3 organisateurs le Comité et la CDR ait lieu. Cette réunion permettrait de voir le problème des puces et le bilan financier. Le département possède 3 beaux cross et si on veut les garder en Loire-Atlantique, des solutions vont devoir être envisagées, si possible communes aux 3 pour que chacun n'aille pas dans des directions différentes. Pour la trésorière du CD la solution ne doit pas être uniquement financière. La 1^{ère} solution est de faire payer les inscriptions dans les 8 derniers jours, pour les adultes. Il pourrait être prévu de faire payer la puce. Il faut également savoir combien d'athlètes ne sont pas venus alors que la puce a été payée. A Couëron ce sont 200 athlètes qui ne sont pas venus ; la puce coûtant 3 € ce sont 600€ de gâchés. Pour Jean-Jacques les cross sont la propriété des clubs ; ce sont à eux de prendre leur disposition pour savoir s'ils mettent des puces ou non.

Pour le cross régional du 4 février il faut 2 chronométreurs manuels +4 starters + 2 juges d'arrivée+ 2 aboyeurs, une équipe à l'arrivée pour le protocole + 3 personnes pour distribuer les dossards.

CSO Ligue en visio lundi dernier :

Le grand débat ce sont les interclubs sur 1 tour ou pas. ? la FFA a décidé de faire les interclubs sur un tour avec la possibilité aux Ligues qui le souhaitent d'organiser le 1^{er} tour. Il n'y aura qu'une finale le week-end du 12 mai. La Ligue PDL ferait un 1^{er} tour. Il reste à définir comment l'organiser. La Ligue va envoyer un sondage à tous les clubs qui font les interclubs pour leur demander ce qu'ils veulent et combien d'équipes ils ont. Globalement, dans les règlements techniques qui vont sortir, il n'y aura aucune incidence du 1^{er} tour sur le 2nd jusqu'à maintenant il n'y avait pas d'incidence par rapport aux N1 et il n'y en aura pas également pour les N2. La Ligue compose déjà une finale avec les 8 clubs de l'année dernière qui avaient les meilleurs totaux. Au niveau régional, il y aura un 1^{er} tour 15 jours avant pour tous clubs comme habituellement. Il restera le problème de savoir si on organise un 1^{er} tour N1 /N2 en regroupant des équipes pour entrainer une émulation ou chaque département se débrouille avec ses clubs de N1. En fonction des réponses du sondage si c'est le 44, il sera difficile de trouver un stade pour y mettre en même temps régionaux et nationaux. La Vendée pourrait prendre les nationaux et le 44 les régionaux ce qui libère une date pour une compétition de jeunes.

Le 6 7 avril Saint Brévin,

Le 13 -14 avril championnat départemental épreuves combinées et marche à Ancenis

Le 13 avril départemental du sport adapté à Bouaye

Le 20 21 départementaux individuels

Le 27 28 avril interclubs

Le 5 mai équip'athlé régional tour qualificatif sur 2 sites (44 et 53) si c'est le 4 il faut un autre stade que Lecointre

Le 11-12 mai interclubs,

Le 17 mai meeting du CAC

Le 18 19 mai championnat départemental BE MI Stade Michel Lecointre indisponible

Le 25 26 mai RGX épreuves combinées à Laval

Le 28 juin Meeting Métallo

Le 22 23 juin Pointe d'or

Le problème est les Jeux de l'Atlantique qui sont difficiles à placer.

Devant des conflits de dates pour les meetings sur le 44, il serait peut-être envisageable de faire une CSO des meetings sachant que Jean-Jacques avait envoyé un mail à tous les organisateurs de meeting pour leur demander leur prévision de date. Aucun organisateur n'a répondu. Le calendrier estival pourrait être publié pour les clubs, mais Jean-Jacques attend la décision de la CDJ. Les meetings à label doivent être rentrés dans le calendrier 3 mois à l'avance.

Retour sur les EP COM de la veille : 78 inscrits (avec des athlètes hors département qui n'ont pas de championnat) sur les EP COM et 315 sur l'Open anneaux. Il y avait 22 athlètes du 49 dont 9 de l'E2A qui n'a fourni qu'un aide juge le samedi et pas de juge le dimanche.

CDJ

CDR

Aux Assises Nationales du Running, des nouveautés sont apparues. Le PPS va être ouvert pour les non-licenciés à partir du 1^{er} janvier 2024. La FFA crée un site pour cela. Le PPS rempli par un licencié est valable 1 an, le PPS rempli par un non-licencié pourrait n'être valable que 3 ou 6 mois.

E-logica opérationnel en fin d'année 2024.

Durant un week-end au printemps, il faudra que les clubs et comités s'investissent pour le sport qui devient cause nationale et que les clubs prennent conscience qu'en septembre 2024, il faudra accueillir 10% de plus de jeunes.

Révision sur les escortes anti-dopage ?

Election de la CDR ce ne sont plus des organisateurs qui peuvent être élus. C'est le Président du Comité qui nomme le Président de la Commission. Si on ne prend plus d'organisateur dans la commission lors de la réunion plénière, il sera difficile de former la commission running. Ce serait bien que ce soient les personnes de la commission running qui propose un président mais qui soit licencié FFA. La CDR 2024 sera effective qu'après l'AG du CD44. Lors de la plénière de juin des organisateurs Dominique se propose d'en parler.

Formation

Sessions fin septembre et début octobre 15 personnes sur très peu de disciplines : 5 en course 1 en lancers 9 en sauts 1 en départ aucun en marche.

Formation dirigeant 8 personnes + 7 personnes de la Chapelle prochainement

Plus inquiétant, le 25 novembre, Patrick Tafforeau a organisé une formation pour des chefs juges aucun candidat en chrono, en marche, 2 en courses.

Communication

Le CODIR étudie la publication d'un nouveau numéro de flash info. Jean-Yves Le Priellec va publier un nouveau numéro. Cependant le CD n'a pas de retour de la part des clubs.

Forme santé

Appel à projet autour du film « la couleur de la victoire » le film est support pour une thématique contre le racisme, pour la fraternité. Ce type de projet est lourd à porter seul pour un club.

Challenge UGSEL en octobre avec grosse participation de 200 enfants.

Inclure la marche nordique en compétition est un souhait de la commission régionale de marche nordique. A la demande de plusieurs clubs du 49 et d'1 club du 44 un championnat départemental de MN pourrait être organisé sur le parcours du cross. Tout dépendra les 1^{ères} années du nombre de juges compétents de cette discipline. Il existe une formation.

Demande d'un championnat départemental de marche nordique, mais problème de juges, mais peu de gens ont la licence compétitions.

16 17 mars championnat de marche athlétique à Fontenay le Comte

Formation pour Club inclusif pour intégration des handisports

Equipement

Bloc technique permanent obligatoire dans les homologations

Visites techniques sur des stades utilisés régulièrement programmées (Blain, Rezé) Pour le stade de Procès l'homologation ne sera pas très large. L'Eraudière, Procès et Durantière étaient des stades d'entraînements avec des compétitions non complètes et Beaulieu stade de compétition. Restent les stades de Carquefou, Ancenis, Blain

Saint Nazaire date de fin de travaux repoussée à fin avril.

Vallet travaux de rénovation à minima

8. Logistique

5 paires de talkies-walkies disponibles. 3 au stadium sont suffisants.

9. Questions diverses

Modification du tarif des abandons de frais. Le tarif passe sur le même tarif que les salariés qui déclarent les frais réels.

Fin de séance : 21h30

La Secrétaire Générale
Catherine GAROT

Le Président,
Francis Renoux